

Marolles-en-Brie, le 27 septembre 2019

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 26 SEPTEMBRE 2019**

Le conseil municipal, légalement convoqué le 20 septembre 2019, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni sous la présidence de Sylvie GERINTE, Maire de Marolles-en-Brie, le 26 septembre 2019,

La séance est ouverte à 19h06.

Etaient présents, formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer conformément à l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales :

Sylvie GERINTE, Maire.

Marie-Paule BOILLOT, Pierre BORNE, Danielle METRAL, Bernard KAMMERER, Arlette LEPARC, adjoints au Maire.

Joseph DUPRAT, Jean-Luc DESPREZ, Marie-France PELLETEY, Alain BOUKRIS, Nathalie BOIXIERE, Magali OLIVE, Martine HARBULOT, Dominique GOYER, Dominique MAIGNAN, Raymond CANTAREL, Maryse MATHIEU, conseillers municipaux.

Etaient absents représentés ayant donné pouvoir :

Jean-Michel CARIGI donne pouvoir à Marie-Paule BOILLOT, Joël VILLAÇA donne pouvoir à Arlette LEPARC, Alphonse BOYE donne pouvoir à Joseph DUPRAT, Florence TORRECILLA donne pouvoir à Jean-Luc DESPREZ, Virginie LECARDONNEL donne pouvoir à Dominique MAIGNAN, Claude-Olivier BONNEFOY donne pouvoir à Danielle METRAL, Samantha CRISIAS donne pouvoir à Maryse MATHIEU.

Etaient absents :

Hakima OULD SLIMANE, Alexandre RICHE, Fabrice LEVEAU.

Secrétaire de séance :

Nathalie BOIXIERE

Madame le Maire procède à l'appel nominal des membres du Conseil Municipal en exercice et constate que le quorum est atteint pour la validité des délibérations.

Adoption de l'ordre du jour : à l'unanimité des votants

23 voix pour et 1 abstention (Alain BOUKRIS)

Madame le Maire soumet ensuite à l'approbation des membres du Conseil Municipal

- le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 24 juin 2019 qui est approuvé à la majorité des votants

22 voix pour, 1 voix contre (Martine HARBULOT) et 1 abstention (Alain BOUKRIS).

- le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2019 qui est approuvé à la majorité des votants  
22 voix pour, 1 voix contre (Martine HARBULOT) et 1 abstention (Alain BOUKRIS).

Madame le Maire donne communication des décisions qu'elle a prise pour la période du 2 juillet 2019 au 26 septembre 2019 :

Décision du Maire n°	Date de la décision	Titre/Objet
131/2019	28/06/2019	Demande de subvention dans le cadre du FSIL pour les travaux de remplacement des menuiseries extérieures en bois par des menuiseries en bois (portes et fenêtres) - Hôtel de ville et salle des fêtes
132/2019	27/07/2019	Adoption de la convention de partenariat 2019-2020 pour la prise en charge, par l'association « Football Club de Marolles », des enfants sur le temps périscolaire
133/2019	27/07/2019	Adoption de la convention de partenariat 2019-2020 pour la prise en charge, par l'association « Judo Club de Marolles », des enfants sur le temps périscolaire
134/2019	28/08/2019	Sécurisation technique de la Maison des Arts et de la Musique et du Dojo
135/2019	28/08/2019	Sécurisation technique du poste de Police municipale
136/2019	29/08/2019	Adoption de la convention d'utilisation de la piscine des Dauphins du Syndicat Intercommunal du Lycée de Limeil-Brévannes par la ville de Marolles-en-Brie pour l'année scolaire 2019/2020
137/2019	30/08/2019	Avenant au marché de requalification de l'avenue de Grosbois

Il est ensuite procédé à l'examen des rapports figurants à l'ordre du jour :

**N°2633/2019 : Affaires Générales - Vœu - Motion en faveur du maintien des services financiers de l'Etat sur notre territoire**

Rapporteur : Madame le Maire

Adopté à l'unanimité des votants

23 voix pour et 1 abstention (Alain BOUKRIS)

**N°2634/2019 : Affaires Générales** - Approbation de la convention constitutive du groupement de levés topographiques et de géodétection de réseaux

Rapporteur : Madame le Maire

Adopté à l'unanimité des votants

23 voix pour et 1 abstention (Alain BOUKRIS)

**N°2635/2019 : Affaires Générales** Approbation de la charte Métropole Nature

Rapporteur : Madame le Maire

Adopté à l'unanimité des votants

23 voix pour et 1 abstention (Alain BOUKRIS)

**N°2636/2019 : Affaires Générales** - Approbation de la convention de partenariat relative au financement des travaux de rénovation thermique et acoustique de la salle des fêtes

Rapporteur : Madame le Maire

Adopté à l'unanimité des votants

23 voix pour et 1 abstention (Alain BOUKRIS)

**N°2637/2019 : Affaires Générales** - Approbation de la convention de partenariat relative au financement des travaux de rénovation du parc urbain (dernière phase)

Rapporteur : Madame le Maire

Adopté à l'unanimité des votants

23 voix pour et 1 abstention (Alain BOUKRIS)

**N°2638/2019 : Affaires Générales** - Approbation de la convention de partenariat relative au financement de la plantation d'arbustes mellifères au parc sportif de la Marnière

Rapporteur : Madame le Maire

Adopté à l'unanimité des votants

23 voix pour et 1 abstention (Alain BOUKRIS)

**N°2639/2019 : Affaires Générales** - Approbation de la convention de partenariat relative au financement de la mise en place d'un éco-pâturage

Rapporteur : Madame le Maire

Adopté à l'unanimité des votants

23 voix pour et 1 abstention (Alain BOUKRIS)

**N°2640/2019 : Affaires Générales** - Approbation de la convention de partenariat relative au financement de l'aménagement des locaux de la Police municipale

Rapporteur : Madame le Maire

Adopté à la majorité des votants

17 voix pour, 4 voix contre (Joseph DUPRAT, Jean-Luc DESPREZ, Alphonse BOYE, Florence TORRECILLA) et 3 abstentions (Alain BOUKRIS, Maryse MATHIEU, Samantha CRISIAS)

**N°2641/2019 : Affaires Générales** - Avis sur la demande d'autorisation d'ouverture du magasin Picard Surgelés les dimanches 6, 13, 20 et 27 décembre 2020

Rapporteur : Madame le Maire

Adopté à l'unanimité des votants

23 voix pour et 1 abstention (Alain BOUKRIS)

**N°2642/2019 : Ressources humaines** - Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Madame le Maire

Adopté à l'unanimité des votants

21 voix pour et 3 abstentions (Alain BOUKRIS, Maryse MATHIEU, Samantha CRISIAS)

**N°2643/2019 : Ressources humaines** – Modification de la délibération n°1809/2009 relative au versement d'un complément de rémunération

Rapporteur : Madame le Maire

Adopté à l'unanimité des votants

23 voix pour et 1 abstention (Alain BOUKRIS)

**N°2644/2019 : Enfance-Jeunesse** - Nomination du représentant du conseil municipal aux trois conseils d'écoles pour l'année 2019-2020

Rapporteur : Danielle METRAL

Adopté à l'unanimité des votants

20 voix pour et 4 abstentions (Jean-Luc DESPREZ, Alain BOUKRIS, Florence TORRECILLA, Martine HARBULOT)

**N°2645/2019 : Enfance-Jeunesse** - Convention avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Val-de-Marne (DSDEN), pour la mise à disposition d'intervenants extérieurs professionnels

Rapporteur : Danielle METRAL

Adopté à l'unanimité des votants

23 voix pour et 1 abstention (Alain BOUKRIS)

**N°2646/2019 : Enfance-Jeunesse** - Approbation de la Convention d'Objectif et de Financement de la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne n°201900239 au titre de l'investissement sur fonds locaux au profit des temps libres des enfants et des jeunes

Rapporteur : Danielle METRAL

Adopté à l'unanimité des votants

23 voix pour et 1 abstention (Alain BOUKRIS)

**N°2647/2019 : Enfance-Jeunesse** - Modification de la délibération n°2321/2015 relative au mode de paiement CESU

Rapporteur : Danielle METRAL

Adopté à l'unanimité des votants

23 voix pour et 1 abstention (Alain BOUKRIS)

**N°2648/2019 : Finances** – Demande d'admission en non-valeur de créances irrécouvrables pour 2019

Rapporteur : Madame le Maire

Adopté à l'unanimité des votants

23 voix pour et 1 abstention (Alain BOUKRIS)

**N°2649/2019 : Intercommunalité** – Adoption d'une charte d'engagement « Achat socialement responsable »

Rapporteur : Madame le Maire

Adopté à l'unanimité des votants

21 voix pour et 3 abstentions (Alain BOUKRIS, Maryse MATHIEU, Samantha CRISIAS)

**N°2650/2019 : Présentation** – Rapport d'activités 2018 - INFOCOM 94

Rapporteur : Madame le Maire

Prend acte à l'unanimité des votants

23 voix pour et 1 abstention (Alain BOUKRIS)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H14.

Madame Sylvie GERINTE, Maire de Marolles-en-Brie, atteste que ce document sera affiché durant une période de deux mois à l'intérieur de la vitrine extérieure de la mairie à compter du : 30 septembre 2019.



Sylvie GERINTE,  
Maire de Marolles-en-Brie